

Mireille Fanon-Mendès France
58, rue Daguerre
75014, Paris

membre du Conseil scientifique d'ATTAC
membre du bureau national de l'Union juive française pour la paix
présidente de la Fondation Frantz Fanon

à qui de droit

Paris, le 30 juin 2010

Depuis plusieurs années, j'ai été conduite à collaborer avec le CETIM aussi bien dans le cadre des réunions et de la conférence de suivi portant sur l'après conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée que sur les questions relatives à la Palestine mais aussi sur des questions portant sur les problématiques du développement et des droits économiques, sociaux et culturels.

J'ai même dû m'exprimer pour le CETIM, chacun était soucieux que ces interventions s'inscrivent bien dans le cadre de l'ONU. En effet, pour le CETIM, l'ONU est la seule à assurer, en tant qu'organisation internationale, une représentation démocratique et égalitaire du concert de tous les peuples et nations.

Je sais, pour avoir travaillé avec les membres du CETIM, que cet organisme a toujours été convaincu que seul le multilatéralisme représentait la voie la plus adéquate vers un monde plus harmonieux et vers la coexistence pacifique et démocratique des peuples et des Etats.

Par ailleurs, la qualité des publications du CETIM m'a très souvent conduite à les utiliser

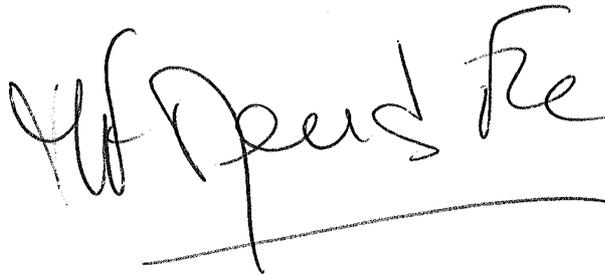
dans le cadre de mon travail, en tant que collaboratrice parlementaire d'un député à l'Assemblée nationale. A chaque fois, leur expertise et l'angle à partir duquel les sujets sont abordés et toujours positionnés dans le cadre de l'ONU ont servi de base à des réflexions pour des propositions de loi ou des missions d'enquête concernant des questions portées par des instances onusiennes, entre autres la défense et la promotion des droits économiques, sociaux et culturels, le droit au développement.

Le CETIM a par ailleurs toujours considéré comme essentiels les principes de paix, d'égalité souveraine des Etats...et a partout où il intervenait fait valoir le rôle important de l'ONU dans l'élaboration des normes de droits humains dont le contenu et l'énoncé doivent véritablement être reconnus comme universels.

Le CETIM représente pour moi, et pour ceux à qui je conseille de prendre contact avec, une organisation professionnelle intègre et honnête qui mène un travail d'expertise utile bien au-delà des mouvements sociaux.

Par cette lettre, je suis fière de la confiance que le CETIM me témoignent lors de collaborations et je suis heureuse de lui apporter tout mon soutien.

Mireille Fanon-Mendès France

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mireille Fanon-Mendès France', with a horizontal line drawn underneath it.